

**DEPARTEMENT DE LA MARNE  
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY  
COMMUNE DE MUTIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 2 Mai 2023**

L'an 2023, le 2 Mai à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 24 Avril 2023, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents : 9 Absents : 1 Excusé : 0

**Nom des membres présents** : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – X.HUSSON –  
MA.HUMBERT – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

**Secrétaire de séance** :**MA.HUMBERT**

**23-26**

**Echange de parcelles avec M. ZIMMERLIN Michael**

Madame le Maire informe les membres de son conseil d'une demande d'échange de parcelles de terrain, émanant de Michael ZIMMERLIN, concernant les parcelles AD 1649, 1644 et 1646 pour une surface totale de 41 ca, parcelles qui ont été frappées d'alignement suite à une procédure d'élargissement de voirie.

Pour régulariser cette situation, comme le stipule la délibération N°22-29 du 19 Septembre 2022, il est possible d'envisager un échange de parcelles, à surface égale.

Monsieur Michael ZIMMERLIN propose donc d'échanger les parcelles AD 1649, 1644 et 1646 pour une surface totale de 41 ca, contre la parcelle AD 1651 d'une surface de 38 ca et la parcelle AD 1652 d'une surface de 9 ca.

Ces 2 parcelles ayant été désaffectées du domaine communal puis déclassées, il est possible d'envisager cet échange.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- Approuve l'échange des parcelles AD 1649, 1644 et 1646 pour un total de 41 ca contre la parcelle AD 1651 et AD 1652 d'une surface totale de 47 ca, moyennant une soulte de 180€ correspondant aux 6 ca d'écarts entre ces parcelles.
- Charge l'étude notariale PJHB – Maître BOUCHE de la rédaction de l'acte d'échange
- Charge Madame le Maire de signer toute pièce relative à cet échange.

Pour : 8

Contre : 0

*Etant concerné par cette affaire, Michael ZIMMERLIN ne participe pas au vote.*

Fait le 2 Mai 2023  
Le Maire  
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 5 Mai 2023

Affiché en Mairie le 5 Mai 2023